



Pour aider la population à se retrouver dans ses rapports avec la justice en général mais aussi avec les administrations, il existe dans la ville des permanences de différents niveaux permettant de répondre aux soucis de la vie quotidienne. Victime d'un accident, des problèmes liés au travail ou au logement, un contentieux avec l'administration ou encore des renseignements sur les modes de garde des jeunes enfants ou sur les services pour les personnes âgées, les dispositifs se répartissent les tâches selon leur niveau de compétences pour assurer avec efficacité et complémentarité leur rôle de soutien pour que chacun puisse faire prévaloir ses droits ou obtenir de l'aide.